



## Salaires : pourquoi ne PAS pactiser

jeudi 8 juin 2023, par [CGT educ'action](#)

La question salariale est prégnante pour tou.tes les salarié.es car ils et elles font toujours face à une flambée inflationniste historique (jusqu'à +16% pour les produits alimentaires).

C'est dans ce contexte qu'a été présenté le plan de « revalorisation » pour les personnels de l'Éducation nationale qui connaissent un décrochage salarial depuis plus de 20 ans... Pour l'heure, cette « revalorisation » ne concerne que les personnels enseignants, CPE et Psy-En.

Elle se compose d'une partie Socle versée à tous ces personnels (un peu moins de 100€/mois minimum, mais sous forme indemnitaire exclusivement et insuffisante pour résorber l'inflation) et d'une éventuelle partie Pacte pour celles et ceux qui acceptent l'exercer des missions supplémentaires.

Pour en savoir + : cliquez sur la vignette ci-dessous.

[Toute notre analyse et tous nos tracts Pacte & socle ici !](#)



SALAIRES

# POURQUOI NE PAS PACTISER

LA CGT EDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

## LA PROMESSE DES 10% NON TENUE

La question salariale est prégnante pour tous les personnels car ils font toujours face à une flambée inflationniste historique (jusqu'à +18% pour les produits alimentaires). C'est dans ce contexte qu'a été présenté le plan de « revalorisation » pour les personnels de l'Éducation nationale qui connaissent un décrochage salarial depuis plus de 20 ans... Pour l'instant, cette « revalorisation » se concentre que les personnels enseignants, CPE et Psy-En. Elle se compose d'une partie SoSe versée à tous ces personnels (au peu moins de 100€/mois minimum, mais sous forme indemnitaire exclusivement et insuffisante pour résorber l'inflation) et d'une éventuelle partie Pacte pour celles et ceux qui acceptent d'exercer des missions supplémentaires.

## LE PACTE, C'EST QUOI ?

Lettre de mission dans engagement volontaire

C'est un engagement contractuel annuel renouvelable avec lettre de mission entre l'administration et les volontaires. Horsis en jobé professionnel (à le Pacte est la courroie de transmission de la réforme de la voie professionnelle et constitue d'une seule brique de plusieurs missions « complémentaires », c'est 1 à 5 missions « complémentaires » (des briques), cumulables et chacune rémunérée 1250 € brut par an (sur 9 mois en fait)... C'est le retour du travailler plus pour gagner plus ou plutôt travailler plus pour perdre moins... À vous de choisir...



25 ANS UN AUTRE CHIFFRE de SOCIÉTÉ

## ET CONCRÈTEMENT ?

- 1 mission complémentaire = 1 BRIQUE = 1250€/an
- Possibilité d'accumuler jusqu'à 3 BRQUES avec comme BRQUE 1, les 15h de remplacements courts dans l'année (2nd degré) ou le soutien en collège (1er degré). La priorité du ministère est de servir massivement la BRQUE 2 des remplacements courts et soutien Gère...
- Si la BRQUE1 fait 15h, la BRQUE 2 et la BRQUE3 font 24h annuelles.
- Et avec les PLP 7 Un « traitement de faveur » : un ensemble de missions complémentaires 8 briques dont 15h de remplacement courts (d'anci) non séables pour 7500€ brut/an...

PLP C'EST LE MIN OBLIGATOIRE 8 BRQUES DE MIEN

LE PACTE C'EST TAILLIARD D'€ CHU BASÉ SURMOIS DE MOI... C'EST DONC UN LEURNE DE PENSER QU'À Y AURA DES BRQUES POUR TOUT LE MONDE...